

# Notre projet : la solidarité partagée!

**Construire un partenariat entre votre entreprise et notre association, au service d'un projet humanitaire.**

## POURQUOI NOUS SOUTENIR ?

- Participer activement à une action humanitaire
- Développer et **faire vivre vos valeurs d'entreprise**
- Participer à un mécénat valorisant votre image auprès de vos salariés, de vos clients et fournisseurs.
- Bénéficier d'une **déduction fiscale de 60 %** de vos dons dans la limite de 0,5 ‰ de votre chiffre d'affaires.

## NOUS NOUS ENGAGEONS À :

- Mettre en place des actions définies et concrètes, dans le respect de nos valeurs, et pérennes dans le temps.
- **Vous informer** régulièrement des avancées du projet **et vous impliquer** dans le processus d'évaluation.
- Associer votre entreprise (et ses salariés) à nos actions.
- **Communiquer autour de votre engagement.**

## COMMENT NOUS SOUTENIR ?

- **Partenariat stratégique**
- Parrainage, sponsoring, mécénat de compétences, etc.

**Nous sommes ouverts à vos propositions!**

## CONTACTEZ-NOUS !

**Azyadé FARES**  
Directrice de l'association  
[asi-france@asi-france.org](mailto:asi-france@asi-france.org)  
Tél. : 01 45 74 77 66